



## Ciprés Assurances sélectionne le réseau de soins Carte Blanche

Ciprés Assurances change de réseaux de soins et opte pour Carte Blanche. Depuis novembre 2016, les assurés en bénéficient pour les frais d'optique. D'autres domaines seront concernés dans les prochains mois.



Améliorer le service tout en allégeant les dépenses est devenu le leitmotiv de Ciprés Assurances en matière de santé. Pour y répondre, l'assureur modifie son accès aux réseaux de soins et choisit Carte Blanche. L'entité rassemble plus de 140 000 professionnels de santé à

travers tout le pays, comprenant de grandes enseignes comme de petits indépendants.

Les services d'optique sont les premiers concernés par ce changement. Carte Blanche regroupe plus de 7 800 opticiens partenaires au niveau national. L'accord prévoit des tarifs revus à la baisse, avec des coûts en moyenne 35 à 40% moins chers. Ils s'accompagnent de garanties renforcées s'appliquant sur la casse des verres et des montures. La durée d'adaptation aux verres unifocaux ou progressifs est portée à 6 mois. Elle est de

3 mois pour les lentilles. « Avec les réseaux de soins Carte Blanche, nous favorisons l'accès à des soins de qualité avec un reste à charge maîtrisé pour l'assuré », précise Fanny Gilbert, directrice marketing et communication chez Ciprés Assurances.

### Un service renforcé sur les dépenses d'optique

Avec Carte Blanche, les assurés accèdent au tiers payant sans avance de frais. Ils bénéficient également de Service +, disponible chez de nombreux opticiens partenaires. Ce service prévoit, entre autres, la prise en charge des équipements pour les enfants et une deuxième paire pour 1 € supplémentaire. Enfin, un outil de géolocalisation permet de trouver rapidement un professionnel près de chez soi.

Le partenariat conclu entre Ciprés Assurances et Carte Blanche va s'étendre à compter d'avril 2017 aux soins dentaires, donnant accès à un réseau de plus de 5 450 chirurgiens-dentistes. La même politique de réduction des dépenses de santé sera là encore appliquée avec, notamment, des tarifs pour les prothèses dentaires de 12 à 15% moins chères que les prix du marché. Carte Blanche sera également le nouveau réseau santé de Ciprés Assurances pour les audioprothèses. •